

Paris, le 15 avril 2026

À l'attention de Mme Gautherot,
Dasen de l'académie de Paris

Objet : 517 postes n'apparaissant pas au mouvement 2026

Madame la Directrice Académique des services de l'Éducation nationale,

Comme ils et elles l'ont fait dans de nombreuses instances, les représentant-es du personnel de la FSU-SNUipp Paris s'adressent à nouveau à vous au sujet du mouvement, opération administrative qui impacte fortement le quotidien et la carrière des personnels. Malgré les sollicitations en GT et dans les instances depuis plus d'un an, l'opacité règne : la liste des postes profilés de l'Académie n'a pas été présentée préalablement à l'ouverture du serveur mouvement et n'est toujours pas parvenue aux représentant-es de la FSU-SNUipp Paris.

Depuis leur création, nous exprimons notre totale opposition aux postes à profil et continuerons à défendre un mouvement transparent en dehors de ce système de profilage des postes.

Au fil des ans, les postes profilés se sont multipliés, souvent sans raison, parfois dans le seul but de maintenir un-e enseignant-e ou directeur-ice sur un poste qu'il ou elle n'aurait pas obtenu au mouvement. Nous dénonçons cette opacité et ce recrutement par les IEN des enseignant-es dans les écoles. Les enseignant-es sont des fonctionnaires, notre carrière obéit à des règles concertées dans les instances de dialogue social. Les enseignant-es n'ont pas à passer d'entretien pour pouvoir enseigner.

La FSU-SNUipp Paris considère que l'obtention d'un poste à titre définitif doit relever d'un mouvement équitable et transparent et que seul le barème permet d'assurer une réelle égalité de traitement entre toutes et tous. Or, cette année, 133 postes de direction et 384 postes d'adjoint-es n'apparaissent pas dans le serveur. Dans certains arrondissements, plus de la moitié des postes de direction n'apparaissent pas, jusqu'à 80% des postes dans un arrondissement. Un grand nombre d'écoles est concerné par des postes à profil (direction, numérique, langue, etc.). Pour certaines d'entre elles, l'intégralité des postes est profilée !

À ces postes en écoles, s'ajoutent des postes dans l'ASH, en UPE2A, de CPC, de CPD, alors même qu'une certification est déjà nécessaire pour y enseigner !

La multiplication des postes à profil à Paris reflète le changement idéologique de recrutement des enseignant-es. Nous dénonçons ces dispositions qui pourraient laisser penser que l'exercice est différent dans ces écoles, tant du point de vue professionnel que de l'enseignement dispensé aux élèves. Nous n'acceptons pas

l'entêtement de l'Académie à mettre en œuvre des dispositions rejetées par les collègues et les organisations syndicales.

Il faut mettre fin aux affectations par postes à profil et au fonctionnement général de recrutement hors barème, néfastes au bon fonctionnement des écoles.

D'autre part, une nouveauté qui était apparue sur une école au mouvement 2025, sans avoir été repérée, s'étend désormais sur sept écoles au mouvement 2026. Quel est l'objectif des postes de « compensation de décharge de direction » à Paris, alors que seules 36 écoles fonctionnent avec une demi-décharge de direction ? Et comment ont été sélectionnées les sept écoles dans lesquelles ont été implantés ces postes DCOM ? La fermeture d'un poste d'enseignant-e sans spécialité devrait passer en Carte scolaire. Tout a été fait en totale opacité, sans même en informer les personnels ni leurs représentant-es. Ce poste n'est même pas présenté dans la circulaire ou le guide mouvement.

Dans le contexte actuel de remise en question des décharges qui mobilise nos collègues depuis plus d'un an, ces choix concernant les directions d'école à Paris en toute opacité, constituent un mauvais signal envoyé aux directrices et directeurs. Nous demandons des explications ainsi que l'annulation de la transformation de ces sept postes ordinaires en postes de DCOM.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez croire, Madame la Directrice académique, en notre profond attachement au service public d'éducation.

Léa de Boisseuil et Audrey Bourlet de la Vallée
Co-secrétaires départementales de la FSU-SNUipp Paris

